

Jeudi 4 juin 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inscriptions aux transports scolaires

Dès aujourd'hui, les familles domiciliées sur une des communes de l'agglomération Châteauroux Métropole peuvent demander, pour leur(s) enfant(s) scolarisé(s), leur inscription aux transports scolaires pour la rentrée de septembre 2015.

Les conditions d'inscription

L'accès aux transports scolaires pour les élèves de l'agglomération est gratuit.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, afin de remplir l'imprimé prévu à cet effet.

Le formulaire d'inscription, dûment complété et accompagné d'une photo d'identité de l'élève, devra être remis auprès de la mairie, où seront précisées les modalités de diffusion de la carte de transport scolaire.

La date limite de demande d'inscription a été fixée au **30 juin 2015** ou dès que l'orientation de l'élève pour la prochaine année scolaire est connue par la famille.

Les demandes d'inscription tardives ne seront pas obligatoirement prises en compte.

Les nouveautés en 2015

Les lycéens de Luant, Villers-les-Ormes, Mâron, Diors, Sassièrges-Saint-Germain et Déols/Grangeroux, ainsi que les collégiens de Villers-Les-Ormes, n'ont aucune démarche d'inscription à effectuer. En effet, à partir de la rentrée prochaine, ces élèves seront transportés sur les lignes du réseau de bus urbain "Horizon" dont les horaires et points d'arrêts seront adaptés.

CONTACT PRESSE

Terry Souttre
terry.souttre@chateauroux-metropole.fr
02 54 08 35 71
www.chateauroux-metropole.fr